

10 janvier : la Mairie de Paris aurait payé 30000 euros pour une chanson de Johnny Halliday !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 21 janvier 2016



Faut quand même pas déconner !

<http://www.sudouest.fr/2016/01/21/hommage-aux-victimes-des-attentats-30-000-euros-pour-une-chanson-de-johnny-2249526-6092.php>

La compassion, ou plutôt la propagande, histoire de redorer le blason de Charlot 1er, vu l'état de délabrement de son aura populaire, cela a un coût !

Finalement, un flop ! Une « cérémonie » qui a réuni 1000 personnes avec les familles des victimes...

Les Français ont compris. Cette semaine de commémoration n'avait d'autre objet qu'une opération de basse politique au profit du Charlot qui nous gouverne, préparant déjà 2017 !

Avec Johnny, le cœur de cible était les 60 et plus. Ils votent beaucoup, autant pour la droite que pour la gauche, ils s'émeuvent facilement avec l'âge... Alors pourquoi pas un peu de braconnage ?

Finalement, le moins con c'est quand même Johnny !

30 000 € pour un peu de boulot, se geler les roustons pendant une heure, faire une gueule de circonstance pour assurer la gravité du moment, c'est pas mal...

Les moins emballés, certainement les contribuables, certes parisiens mais aussi probablement d'ailleurs !
Question il paie ses impôts où notre Johnny national ?
En France ? En Suisse ? Aux States ?